



Oiseaux d'ornements à Méry-sur-Oise

Le 18 décembre, la Direction Générale de la Santé a alerté les soignants sur la survenue d'un cas suspect (suspect = non confirmé pour l'instant) de psittacose chez des éleveurs d'oiseaux : « *cinq cas suspects de psittacose sont signalés chez des éleveurs amateurs participant à une exposition d'oiseaux d'ornements le 24 et 25 novembre dernier à Méry sur Oise (95) ; tous les exposants ont été informés par l'InVS. Bien que la période d'incubation d'une éventuelle psittacose se termine le 25/12/07, il est conseillé devant tout patient présentant un syndrome respiratoire fébrile, de rechercher sa participation à la manifestation de Méry sur Oise, auquel cas le diagnostic de psittacose doit être envisagé afin d'adapter le traitement* ».

Après une incubation de 5 à 15 jours, la maladie peut passer inaperçue. Elle peut aussi provoquer une conjonctivite accompagnée de maux de tête importants, une atteinte respiratoire d'allure grippale, ainsi que des symptômes plus diffus et de diagnostic difficile (signes cardiaques, neurologiques, hépatiques, pulmonaires ou rénaux).

La difficulté est de penser à évoquer ce diagnostic (rechercher un contact éventuel avec des oiseaux.), qui peut être confirmé par une prise de sang, le traitement reposant sur des antibiotiques.

Bien sûr cette alerte concerne surtout les soignants et ceux qui seraient allés voir des oiseaux à Méry-sur-Oise, mais elle a le mérite de montrer la réactivité des alertes sanitaires.

Sources : <https://dgs-urgent.sante.gouv.fr>, <http://www.grog.org>



Le Doc' du doc

Psittacose

La psittacose est une infection due à « Chlamydia psittaci », une bactérie hébergée par un grand nombre d'oiseaux sauvages et domestiques qui en sont les réservoirs naturels. Chez les oiseaux, l'infection est fréquente et souvent asymptomatique.

Il arrive que cette bactérie soit transmise à l'homme par un oiseau vivant ou mort. L'homme n'est qu'un « hôte accidentel » et les personnes à risque sont tout particulièrement celles dont le métier les met en contact avec des oiseaux vivants (éleveurs de volaille, personnels des abattoirs, des animaleries, des parcs zoologiques, vétérinaires, etc.), des oiseaux morts (équarrisseurs, taxidermistes, personnels des laboratoires d'analyses vétérinaires etc.) ou avec des fientes d'oiseaux sauvages (couvreurs, installateurs d'antennes etc.). Les propriétaires d'oiseaux d'agrément ou d'élevage sont également à risque. Plusieurs dizaines de cas humains sont identifiés chaque année en France (zoonose professionnelle à déclaration obligatoire).

Sources : Direction Générale de la Santé, 18 décembre 2007, Bulletin des GROG du 19 décembre 2007

Météo antibio

Risques :

- Grippe sporadique
- Bronchiolite très épidémique
- Inf respiratoire hausse
- Gastro-entérite en baisse

Source : <http://www.grog.org>

Vaccin grippe : un mois de rab !

S'appuyant sur les informations épidémiologiques transmises par le réseau des GROG*, la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (CNAMTS) prolonge jusqu'au 31 janvier 2008 la période de validité des bons pour un vaccin antigrippal gratuit.

Si vous avez reçu un bon de ce type, en raison d'une fragilité particulière vis-à-vis de la grippe (gros fumeur, malade du coeur, diabète, maladie chronique, etc.) et si vous n'êtes pas encore vacciné, n'attendez pas le 31 janvier prochain pour passer à l'acte. Pour l'instant, le virus grippal circule modérément sans provoquer d'épidémie. Ce calme est trompeur : il pourrait cesser au retour des vacances scolaires.

* GROG : réseau national des Groupes Régionaux d'Observation de la Grippe